

ARRETE DU MAIRE N° 17/2024

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 3321-3 et L.3321-4,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 et tous ses modificatifs sur la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (live I – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel modifié,

Vu la nécessité d'assurer la sécurité des usagers à l'occasion de la brocante organisée à 54610 Morey le dimanche 26 mai 2024 de 4 heures à 19 heures par L'Association Familles Rurales de Belleau représentée par Madame ERPELDING- PERIN Céline , Présidente,

Le Maire de la Commune de Belleau,

ARRETE

Article 1^{er}. la rue Saint Pierre sera fermée à la circulation du N°2 jusqu'au N°10 (voir plan ci-joint).

Article 2. La vitesse sera limitée à 30km/heure dans les rues du village.

Article 3. Les rues de la Mairie, de l'Eglise, rue Basse, rue des Prés, rue Haute seront interdites à la circulation.

Article 4. La signalisation réglementaire sera installée, entretenue et déposée par l'Association Familles Rurales de Belleau qui sera responsable de la sécurité des biens et des personnes pendant cette manifestation.

Article 5. La Gendarmerie de Nomeny est chargée de faire respecter le présent arrêté. Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément à la loi.

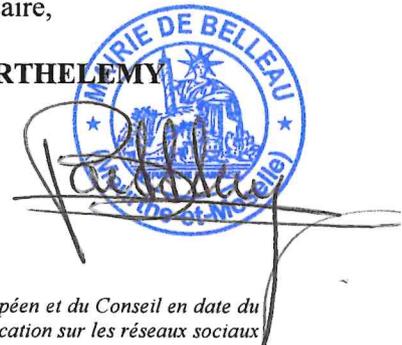
Article 6. Ampliation sera adressée à :

- ✓ Association Familles Rurales de Belleau,
- ✓ Gendarmerie de Nomeny - 7 rue de Lorraine - 54610 Nomeny.
- ✓ Diffusion sur Panneau pocket et site internet de la Mairie de Belleau,
- ✓ Affichage aux panneaux à Morey et Belleau.

Belleau, le 25 avril 2024

Le Maire,

Philippe BARTHELEMY



Information importante : En raison de la protection des données personnelles (RGPD du Parlement Européen et du Conseil en date du 27 avril 2016 entré en application en date du 25 mai 2018, ce courrier ne doit faire l'objet d'aucune publication sur les réseaux sociaux sous peine de poursuites.



Fermeture de la route de Morey le 26 mai 2024 de 4h à 19h pour la brocante



Le rue St Pierre sera fermée de la rue du Buzion jusqu'à la rue de la Fontaine